

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Atomic Tattoo Ink - all shades

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

application intradermique

Utilisations déconseillées

Permanent Make-up

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Professional Body Supply SRL
 Rue: Viale Giovanni Bovio 286
 Lieu: I-66020 Pescara (PE)
 Téléphone: Viale Giovanni Bovio 286 Téléfax: +39 0852309821
 e-mail: info@bodysupply.it
 Internet: www.atomicattooink.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +39 0854460528**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**Phrases R:
Inflammable.**2.2. Éléments d'étiquetage****Phrases R**

10 Inflammable.

Phrases S

02 Conserver hors de la portée des enfants.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Contient CI 11767, 12475, 51345, 56110, 561170, 56300, 73907, 74160, 74265, 77266, 77891. Peut déclencher une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	PEG-8	1 - < 5 %
25322-68-3	Xi - Irritant R36	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 2 de 8

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Choc allergeo-anaphylactique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Stabiliser les fonctions circulatoires, traiter éventuellement l'état de choc.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 3 de 8

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Information supplémentaire

Température de stockage conseillée : 5°C - 35°C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec : Matériau, riche en oxygène, comburant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1907		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
56-81-5	Glycérine (brouillard)	-	10		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection des mains

Protection des mains: non indispensable.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	blanchâtre
Odeur:	caractéristique

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 4 de 8

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 7,7

Modification d'état

Point de fusion: Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 78 °C

Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'éclair: 42 °C

Inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité: 3,5 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 15 vol. %

Température d'inflammation: 95 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: Aucune donnée disponible

gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Alcool

Pression de vapeur: 58 hPa
(à 20 °C)Pression de vapeur: 293 hPa
(à 50 °C)Densité (à 20 °C): 1,6 g/cm³

Densité apparente: Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage: Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Densité de vapeur: Aucune donnée disponible

Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

Test de séparation de solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: 22,90 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 40

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Risque d'inflammation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 5 de 8

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
25322-68-3	PEG-8				
	par voie orale	DL50	2000 mg/kg	Ratte	

Irritation et corrosivité

non irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune information disponible.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Aucune information disponible.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Les composants de cette préparation ne satisfont pas aux critères de la classification CMR, catégorie 1 ou 2.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

Aucune information disponible.

Observation diverses

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 6 de 8

Information supplémentaire

Evaluation résumée des propriétés CMR: Les composants de cette préparation ne satisfont pas aux critères de la classification CMR, catégorie 1 ou 2.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

200128 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); peinture, encres, colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27

Code d'élimination de déchet-Résidus

200128 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); peinture, encres, colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

200128 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); peinture, encres, colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Non classé pour ce prestataire de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Non classé pour ce prestataire de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 7 de 8

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: No**14.4. Groupe d'emballage:** No**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Néant

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** No**14.4. Groupe d'emballage:** No**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Néant

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** No**14.4. Groupe d'emballage:** -**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Néant

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Non classé pour ce prestataire de transport.**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** No**14.4. Groupe d'emballage:** -**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Néant

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

No

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

No

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Informations réglementaires UE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Atomic Tattoo Ink - all shades

Date d'impression: 20.12.2013

Code du produit: FEXX

Page 8 de 8

1999/13/CE (COV): 22,9 % (366,4 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

zone de validité: états-membres de la CE, Suisse, Turquie, Russie, Croatie

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

10	Inflammable.
36	Irritant pour les yeux.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)